



SOCIETE CENTRALE CANINE
POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

*Fédération Nationale agréée par le ministère de l'Agriculture
Reconnue d'utilité publique*

155, Avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX

Téléphone 01 49 37 54 00

Télécopie 01 49 37 01 20

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES CHIENS D'ARRET
(12 Janvier 2005)

Présents : M. J. GOUBIE (Président) MM. C. BOUCHER – J.C. DARRIGADE -
Ph. DUBROCA – R. GERLET - C. HUGUENY – J.P. LOUIS - J.C. PIAT - J.M. PILARD.
Excusé : C. EYMAR-DAUPHIN
Absent : R. BUCHE

Ordre du jour :

- I. Etablissement du calendrier de printemps (9h. 30 à 10h. 30).
- II. Résultats des examens d'élèves juges.
- III. Examens de juges stagiaires.
- IV. Juges de grande quête.
- V. Juges honoraires.
- VI. Désignation du lieu et des sélectionneurs des coupes d'Europe.
- VII. Organisation de la coupe d'Europe des chiens d'arrêt continentaux.
- VIII. Organisation de la coupe de France.
- IX. Questions diverses.

M. J. GOUBIE remercie les membres de leur présence. Il relate sa nomination à la présidence de la C.U.N., et indique qu'il se tient à la disposition de chacun concernant tous les chiens d'arrêt.

I – Etablissement du calendrier de printemps 2005

Le projet est présenté par C. BOUCHER et accepté après la modification de quelques dates d'organisation.

Le montant préconisé de l'engagement reste à 31 euros. Le field trial de Sermaises a été annulé à la demande du RED CLUB organisateur prévu de la manifestation.

Le Président remercie C. BOUCHER de la préparation de ce calendrier et à 10h. 30 il reprend l'ordre du jour.

II – RESULTAT DES EXAMENS D'ELEVES JUGES

Sur 17 candidats préalablement présentés par leur club de race respectif, 15 ont passé l'examen le 11 Janvier 2005 dans les locaux de la S.C.C. L'enveloppe contenant l'identification des candidats est décachetée en séance et la Commission déclare reçus à cet examen :

Messieurs FRELAND, GARRAULT, HUPE, KERGOULAY, LEICKMANN, MESTEPES, MONTIGNY, PEYRAT, SAUSSIÉ, TOULET, TRUBUILT.

Pour compléter leur dossier, les candidats devront fournir une photocopie recto verso de leur carte d'identité, un extrait de casier judiciaire ainsi qu'une attestation sur l'honneur stipulant ne pas faire commerce de chiens. Ils seront alors proposé au Comité de la S.C.C. qui se réunira en Avril.

III – EXAMENS DE JUGES STAGIAIRE

Les demandes de passage d'examen de juges stagiaires ou qualifiés seront adressées par les clubs à la C.U.N.

Examen de juge stagiaire au printemps :

- M. M. BERNIOLLES à Thivars les 21 et 22 Mars
- M. M. DUROS à Fontaine-Fourches les 23 et 24 Mars.
- M. P. AVELLAN à Pontfaverger les 1^{er} et 2 Avril
- M. J.F. FOUQUAY à Caulières les 3 et 4 Avril
- M. J.C. DUPUY à Bonnières les 7 et 8 Avril
- M. G. KART-LAMY à Liéramont les 9 et 10 Avril
- M. L. GRALL à Ypreville les 11 et 12 Avril
- M. G. THOQUENNE au Bourg Dun les 13 et 14 Avril

Ces personnes seront convoquées et les organisateurs des concours recevront un courrier les informant de ces examens afin qu'ils puissent préparer leur Jury en conséquence.

M. Guy TEMPETE juge stagiaire a échoué à l'examen de qualification. Il pourra le repasser une deuxième fois.

Un courrier sera adressé à l'avenir aux juges stagiaires ayant échoué à l'examen de qualification leur signifiant qu'ils ne pourront juger qu'avec un juge qualifié.

IV – JUGES DE GRANDE QUETE :

Sont proposé pour suivre le cursus Messieurs : DELIGEY, GARCET-LACOSTE, MERLE DES ISLES.

Un vote à bulletin secret concernant la candidature de M. LONDEIX est proposé et, à la majorité des membres de la C.U.N., M. LONDEIX est autorisé à suivre le cursus.

V – JUGES HONORAIRES

Pour les field trials de chien d'arrêt, des juges ont demandé leur mise à l'honorariat :

Messieurs L. BARNILI, P.F. BOUZY, J. CARPENTIER, B. COUSTON, R. FAGET, G. GALLIER, R. LENNE, R. OLH, L. PERRIN, ROCHEBEUF, P. SICLET.

Le Président leur adressera un courrier.

VI - DESIGNATION DU LIEU ET DES SELECTIONNEURS DES COUPES D'EUROPE

La coupe d'Europe des chiens d'arrêt continentaux aura lieu à Château Landon (77) le lundi 28 Mars. Les sélectionneurs désignés sont Messieurs M. DUVAL-DESTIN et C. BOUCHER. La sélection se fera à Thivars (28) le 22 Mars, jour de concours des Britanniques. Condition de sélection : 2 CACT ou 2 RCACT dont 1 en ouvert en 2003, 2004 et jusqu'au 21 Mars 2005.

Pour la grande quête dont la Coupe d'Europe aura lieu les 2 et 3 Mars à Salonique (GRECE) la sélection se fera en Andalousie (Espagne) par M. J.C. DARRIGADE. L'épreuve d'Excellence aura lieu le 4 Mars à Salonique.

VII - ORGANISATION DE LA COUPE D'EUROPE DES CHIENS D'ARRET CONTINENTAUX

Le rendez-vous pour la coupe d'Europe à Château Landon aura lieu au foyer rural et la présentation des équipes Nationales se fera sur la propriété des Scouts d'Europe. Les terrains de concours sont situés sur Château Landon et les Communes avoisinantes.

VIII - ORGANISATION DE LA COUPE DE FRANCE

Elle aura lieu, comme précédemment, à Château Landon les 29 et 30 Mars. Seulement 2 concours de Grande Quête pourront être organisés. Pour y participer, les chiens devront avoir obtenu, auparavant, un qualificatif excellent. Pour participer aux épreuves en quête de chasse, les chiens doivent avoir obtenu précédemment 2 CACT ou RCACT, dont un en concours ouvert, pendant la période allant de 2003 au 14 mars 2005 inclus, date de clôture des engagements.

IX - QUESTIONS DIVERSES.

- Règlement des B.I.C.P. : Le règlement français des B.I.C.P. soumis à la F.C.I. est accepté. Il permet, pour les chiens d'arrêt continentaux, d'accorder le C.A.C.I.T. dans différentes organisations de club ou d'inter clubs. M. C. BOUCHER remet à M. R. GERLET différents courriers reçus pour ces épreuves avec des photographies de différents plans d'eau.

La C.U.N. propose à la SCC qu'elle demande à la F.C.I. la reconnaissance du B.I.C.P. pour les chiens d'arrêt britanniques.

Les juges qualifiés retrievers ou spaniels pourraient par extension, après formation, juger les B.I.C.P. de chiens d'arrêt et vice-versa.

- Suite à la démission de Jean Marie PILARD en qualité de représentant de la France à la commission FCI des chiens d'arrêt britanniques et du comité organisateurs des championnats du monde des chiens d'arrêt, Jacques GOUBIE a été désigné par le comité de la SCC pour lui succéder.

Ne pouvant pas se libérer pour la prochaine réunion de la commission FCI en Grèce, Jacques GOUBIE demande à Jean Claude DARRIGADE de bien vouloir le représenter à cette réunion.

- Caisse de péréquation : Le système de défraiement pour le déplacement des juges étant abrogé, la caisse de péréquation laisse apparaître un solde positif de 28214,54 euros. Le Président propose aux membres de la C.U.N. de faire des propositions, à la prochaine réunion, de l'utilisation de ces fonds.

Un formulaire de feuille d'indemnisation sera mis en page et adressé aux juges en même temps que le calendrier des field trials.

- Déplacement internationaux : Une étude est en cours de réalisation auprès de la compagnie Air France en vue d'obtenir des tarifs préférentiels pour les déplacements des juges, des concurrents et de leurs chiens.

- Règlement des field trials : Article 17 :

(à fin de la dernière phrase) remplacer : « *dans deux disciplines* »

par : **en solo, et couple ou amateur.**

Article 23 : après « à la disposition du jury » il faut supprimer la phrase et la remplacer par : **A la requête du juge, le carnet de travail pourra être demandé pour courir, à défaut le chien ne participera pas à l'épreuve.**

- Le C.A.C.I.T, dans les concours internationaux sur bécasse, organisés par le Club du Setter Anglais et le Pointer Club au cours des championnats d'Europe et Excellence peut être accordé.

- Modification du titre de champion : Des propositions pour une modification des récompenses pour l'obtention de ce titre sont évoquées. La commission ne pouvant s'engager sans l'aval des clubs de races, le Président J. GOUBIE réunira les Présidents des races continentales le samedi 16 avril en Normandie et des Britanniques le mercredi 20 avril à la SCC pour une concertation afin de trouver un consensus entre les souhaits de chacun.

- Le Pointer PABLO DU DOMAINE DU GIBIER LOF N° 83397/12684 appartenant à monsieur Toussaint VALENTINI, a obtenu un CACT en couple le 21 août lors du concours de Casamaccioli. Compte tenu que, seul ce chien a obtenu cette récompense sur les 2 jours, dans cette manifestation, en application de l'article 3 du règlement officiel des field-trials, la commission propose que le CACIT lui soit attribué.

- La Coupe de France d'automne sur gibier tiré se déroulera à HERM (40) en 2005.

Plus personne ne désirant prendre la parole et, l'ordre du jour étant épuisé, le Président J. GOUBIE clos la séance à 16h. 05. Il indique que le procès verbal de la réunion sera adressé à tous les Membres de la Commission pour d'éventuelle correction avant proposition de ratification par le comité de la SCC.

Prochaine réunion le mercredi 11 mai 2005.

Propositions à approuver par le comité de la SCC :

II Nomination d'élèves juges ;

IX Demande de reconnaissance du BICP pour les chiens d'arrêt britanniques par la FCI ;

Modification des Articles 17 et 23 du règlement des field trials ;

Attribution du CACIT au pointer PABLO DU DOMAINE DU GIBIER LOF N° 83397/12684